

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

Dr N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LÉGER BROUSSEAU, Editeur Propriétaire.

REVUE GÉNÉRALE

(26 juin 1881)

France

La Chambre française poursuit rapidement le vote du budget. Le budget de l'Algérie a été approuvé, après une attaque très-vive et malheureusement trop justifiée de M. Blachère contre l'incapacité du gouvernement civil. On a ensuite passé au budget des cultes. M. Talandier a développé un amendement tendant à la suppression de ce budget, et a été soutenu par un violent et absurde discours de M. Lockroy. M. Fallières, sous-secrétaire d'Etat de l'intérieur, a brièvement répliqué pour expliquer que le budget des cultes est lié au Concordat, et la Chambre a voté tous les articles de ce budget.

Ce vote est exploité avec empressement par les partisans de la "politique modérée." La *Paix*, qui se permet cependant par-ci par-là des articles furibonds contre le clergé et contre la religion s'écrit : "En réalité, ceux qui, en 1881, demandent la suppression du budget des cultes sont des sectaires et non des politiques."

Tout cela est bon à dire avant les élections, quitte à tendre la main aux pires radicaux, si elles tournent au profit des tartufes de la modération. La fermeture du collège de Vannes et le renvoi de ses 600 élèves, sous les auspices de M. Jules Ferry, grand-maitre de l'Université, est un fait accompli. On a calculé que la ville de Vannes y perdait un million par an. Mais les maîtres ont bien à s'occuper de cela !

A l'occasion de l'interpellation adressée à M. Ferry sur ce sujet, M. Lucien Brun a réussi à mettre le ministre en contradiction avec lui-même de la manière la plus évidente.

Mercredi, d'un ton paternel, il larmoyait ceci : "Je ne puis pas suspendre l'exécution du jugement contre le collège de Vannes ; je n'en ai pas le droit !"

Or, rappelle très à propos M. Lucien Brun, dans la séance du 15 mars dernier, le ministre avait dit : "Un jugement de conseil académique ne peut, dans aucun cas, être exécuté... sans mon ordre... formel... spécial... précis !"

M. Ferry n'a décidément pas plus de mémoire que d'équité.

Il est toujours assez difficile de savoir ce qui se passe exactement entre M. Jules Ferry et M. Gambetta. Sont-ils d'accord ou non ? En tout cas, c'est avec une mesure extrême que les feuilles opportunistes, et en particulier la *République française*, critiquent le discours d'Epinal. D'ailleurs M. Gambetta serait bien mal avisé d'attaquer M. Jules Ferry tant que celui-ci consentira à maintenir dans ce cabinet les hommes de M. Gambetta, c'est-à-dire M. Farre, Cazot et Constant.

L'ordre continue à régner à Marseille, du moins dans la rue : l'animosité de la population contre les Italiens détermine cependant un grand nombre de ceux-ci à reprendre le chemin de leur pays.

Le préfet Panbelle, qui n'a pas réussi à faire respecter la loi, est relevé de son poste et... nommé à d'autres fonctions non moins lucratives.

Recherchant les causes de l'hostilité des ouvriers français contre les étrangers dans la métropole du commerce français, le *Journal des Débats* émet cette opinion au moins hardie :

"Cependant, serait-il bien équitable de condamner absolument la conduite des ouvriers des Chambres syndicales ? Ne pourrait-on pas invoquer en leur faveur des circonstances atténuantes ? En jetant l'interdit sur le travail étranger en vue de protéger leurs salaires, ne se bornent-ils pas à imiter leurs patrons, industriels ou propriétaires fonciers, qui se sont efforcés depuis un temps immémorial d'exclure du marché national les produits étrangers afin d'élever le taux de leurs profits et de leurs rentes ?"

Italie

L'agitation anti-française en Italie, continue à se manifester, surtout dans le langage de la presse.

La *Gazette piémontaise* réclame le rappel du général Cialdini, "afin de bien prouver au prince de Bismarck, dit ce journal, que l'Italie n'est plus l'amie de ses voisins d'outre Rhénans. L'Italie pourra ainsi s'allier avec l'Allemagne."

La *Lombardia* demande "si l'Italie supportera longtemps encore les insultes du gouvernement et du peuple français."

La *Lega della Democrazia* estime qu'il faudra certainement en venir aux mains."

Le *Sole* estime que l'Italie ne peut point laisser passer des faits pareils à ceux de Marseille sans protester hautement au nom de sa dignité.

La *Riforma* émet le vœu que les Italiens restent calmes et sages, afin de ne pas troubler la paix entre les deux pays. La *Riforma* désire la paix avec l'honneur ; mais les paroles d'amitié doivent venir de Paris, et elles seront les bienvenues.

"Soyons prudents s'écrit la *Nazione*, et tâchons d'être forts. Nous obtiendrons facilement ainsi alliances, amitié, respect."

Bref, si l'Italie était dès aujourd'hui en mesure de se mesurer avec la France, ce ne serait pas être trop pessimiste que de prévoir une guerre à bref délai. Mais patience, elle va compléter ses armements à l'aide des 640 millions dont les Français lui souscrivent une partie. Avouons que ce temps voit de bien étranges choses.

Algérie

La situation s'aggrave de jour en jour dans la province d'Oran. On lit dans le *Courrier d'Oran* :

"On a arrêté à Marnia trois émissaires marocains porteurs d'appels à l'insurrection. Les lettres trouvées sur ces indigènes disent que si les tribus soumisses à notre domination ne se joignent pas à Bou Amena, elles seront razziées par les tribus marocaines."

En même temps que l'on arrête ces émissaires marocains, on signalait la présence de Si-Sliman dans l'Ouest. "Bou-Amena n'aurait-il passé à travers nos lignes que pour joindre ses

contingents à ceux du nouvel agitateur ?

C'est ce que nous saurons bientôt. Une dépêche de l'Agence Havas nous apprend que Si-Sliman est à la tête de trois tribus, disposant d'un grand nombre de cavaliers.

Il paraîtrait que Bou-Amena, dans sa retraite temporaire, aurait passé à portée de fusil des troupes du colonel Mallaret, qui, découragées et laissées sans ordres, n'auraient fait aucun effort sérieux pour l'arrêter.

Le nombre des victimes des massacres, presque toutes espagnoles, est plus élevé que les rapports officiels ne l'avouent. Beaucoup de malheureux se sont réfugiés dans la montagne déserte, où ils seront morts de faim et de soif. Les alfariers ayant pour la plupart leurs familles avec eux, un grand nombre de femmes ont été victimes des dernières violences et traitées avec la plus barbare cruauté.

Serbie

Le prince Milan de Serbie a reçu des comités panslavistes de Saint-Petersbourg des adresses qui l'encouragent à prendre le titre de *roi des Slaves du Sud*.

La Franc-Maçonnerie

On lit dans le *Monde* :

Le numéro de mai du *Monde maçonnique* nous donne le chiffre exact du nombre des Maçons aux Etats-Unis, Etat par Etat, et comparé avec la population totale de chaque Etat. L'ensemble de la population s'élève à 50-152 559 habitants, et les Maçons dans toute l'étendue de la république sont au nombre de 545 384. Au premier abord, ils ne forment qu'une assez faible minorité. A la réflexion, cependant, ce chiffre devient formidable, et la proportion se modifie singulièrement. Dans ce chiffre total de la population sont compris les femmes et les enfants, tandis que les 545 384 Maçons sont des hommes d'âge mûr et des chefs de famille. En associant ces familles à la situation de leurs chefs, comme c'est assez naturel, nous trouvons que les Etats-Unis doivent compter une population de trois millions de Maçons. Cette population dispersée exerce une influence d'autant plus grande qu'elle se tient par le lien de l'unité, et qu'elle agit à chaque instant, suivant le mot d'ordre, sur un point isolé, avec la force de l'ensemble. Il n'y a pas de secte aussi nombreuse et aussi unie. Le but poursuivi, c'est la déchristianisation des Etats-Unis. La secte réussirait sans doute rapidement, si l'Eglise catholique ne se développait dans une proportion encore plus forte, et si elle n'opposait le principe d'union dans le christianisme au principe de dissolution antichrétienne qui agit si puissamment sur les sectes protestantes.

La lutte entre les sociétés secrètes et l'Eglise catholique s'accroît chaque jour en Europe. La Maçonnerie est la société-mère de toutes les sociétés secrètes ; c'est de son sein que sortent les sociétés particulières d'action. Dans ses conciliabules, les hommes se font connaître et manifestent le

dégré de leur fanatisme. Aussi personne n'oserait plus méconnaître l'action prépondérante de la Maçonnerie dans plusieurs Etats de l'Europe. Et là où elle ne prédomine pas, elle inquiète les gouvernements par ses progrès incessants et par l'esprit de trouble et d'agitation qu'elle répand. La victoire maçonnique s'étend principalement sur l'Europe du midi. Les persécutions dirigées contre l'Eglise laissent de plus en plus le champ libre à la Maçonnerie et lui facilitent le triomphe définitif. Le secret maçonnique n'est plus qu'une fiction. La complicité active d'une moitié des gouvernements de l'Europe, la complicité négative de l'autre moitié lui assurent le succès.

Quelques esprits simples, affectent encore de croire que la Maçonnerie n'est pas en guerre ouverte avec l'Eglise. Voici ce que nous lisons dans le dernier numéro du *Monde maçonnique* :

"Les Loges de Milan ont voulu profiter de l'occasion que leur offre l'exposition industrielle qui doit avoir lieu dans cette ville pour organiser une assemblée de congrès national auquel sont invités tous les Maçons réguliers d'Italie. Ce congrès se réunira en septembre et durera cinq jours. Il s'occupera : 1. de la nécessité de réunir à Rome un congrès maçonnique universel ; 2. de l'attitude que doit prendre la Maçonnerie au sujet de la question sociale ; 3. des moyens d'arriver graduellement à l'unification maçonnique en Italie ; 4. des réformes les plus urgentes que peut nécessiter la Maçonnerie italienne ; 5. des moyens d'obtenir la suppression des corporations religieuses ; et 6. des propositions diverses émanées des Loges et des Frères."

Milan a toujours été le centre de la révolution italienne. Le Joséphisme, qui a longtemps régné dans cette ville, la prédisposait à ce rôle. C'est donc de Milan que doit partir un mouvement maçonnique dont les diverses étapes sont marquées dans le programme que nous venons de transcrire. En Italie comme en France, la Maçonnerie tend à s'unir, à profiter des principes et des intérêts de centralisation mis à l'ordre du jour dans tous les Etats, pour se dégager des entraves que la prudence lui impose, et fortifier son action sans crainte de gouvernements aveugles ou impuissants. Ce qu'il importe de constater avant tout, c'est que l'association maçonnique proclame son incompatibilité avec l'existence des corporations religieuses. La suppression des corporations religieuses entre comme un point essentiel, dans le programme maçonnique. Ce n'est pas nous qui le disons : les sectaires eux-mêmes s'en font gloire.

Cette leçon qu'ils donnent aux gouvernements sera-t-elle écoutée ? Les souverains qui refusent d'entendre les Papes dénonçant le péril des sociétés secrètes, en croiront-ils peut-être les Maçons. Ils sont avertis par qui de droit ; ils savent que les corporations religieuses sont l'antidote des sociétés secrètes. Ils étaient pleins de méfiance contre les souverains Pon-

tifes, les évêques, les politiques chrétiens qui n'ont jamais cherché qu'à les soutenir et à les protéger. Ils accordaient plus de confiance aux sectaires. Ces sectaires dévoilent aujourd'hui tout le fond de leur pensée. Ils avouent ingénument que les corporations religieuses sont le rempart social contre l'invasion de ces doctrines de régence et de destruction qui circulent en Russie, en Allemagne et ailleurs.

Que pourrions-nous ajouter qui vaille l'aveu de l'ennemi lui-même ? Les sociétés secrètes constatent qu'elles ne peuvent être efficacement combattues que par ces sociétés publiques que le génie de l'Eglise catholique suscite pour la défense de l'ordre social. Il faut choisir entre les sociétés secrètes et les corporations religieuses.

Seulement, nous nous apercevons, à notre grand étonnement, que les souverains hésitent à se prononcer. Ils semblent avoir plus de goût pour les sociétés secrètes que pour les corporations religieuses. C'est la politique de la femme de Sganarelle, et on dit qu'il ne faut pas disputer des goûts.

COQUILLE.

Variétés

L'AUTORITÉ DOIT ÊTRE DOUCE.

La patience dans celui qui exerce l'autorité est déjà un triomphe éclatant qu'il remporte sur lui-même ; c'est tout à la fois un acte de raison et de courage. Celui qui commande montre ainsi qu'il comprend l'autorité comme elle doit être comprise, c'est-à-dire comme une sorte de mandat et de délégation. Celui qui l'exerce est ainsi amené à détacher de la loi morale sa propre personnalité, et s'il lui prête, dans l'ordre pratique, un appui tout humain pour en maintenir l'exécution, il l'invoque à son tour comme un principe et comme un oracle.

Cependant, si la patience est une victoire remportée par le maître sur lui-même, il faut bien reconnaître qu'elle est aussi un combat. En dépit de toutes les raisons qu'on peut se faire à soi-même, malgré le sang-froid dans lequel on essaye de se retrancher, il est très-certain que la pauvre nature humaine éprouve une vraie souffrance et un froissement à se sentir bravée par un inférieur. Vous avez beau faire, cette absurdité vous révolte, cette résistance vous irrite, cette ingratitude vous exaspère.

L'unique moyen pour le maître de sauvegarder sa propre patience contre tout oubli d'elle-même et contre toute faiblesse, c'est de l'élever, pour ainsi dire, d'un degré, et de la mettre à l'abri de toute tentation, au moyen de considérations d'un ordre supérieur. La patience alors se changera en douceur. Expliquons ce qu'il faut entendre par là.

Un vieux proverbe persan contient une remarque profonde. Il y a peu d'hommes, dit l'auteur inconnu, qui aient le courage, au moment où ils reçoivent un soufflet, de ne point le rendre ; mais il y en a encore bien moins qui aient la saine pensée de plaindre celui qui vous l'a donné, et de le plaindre parce qu'il a été injuste, emporté et méchant. De même, et avec bien plus de raison encore, le maître, au lieu de se sentir mis en cause, doit plutôt considérer la mauvaise voie dans laquelle s'engage le pauvre enfant remis à ses soins. Lorsque l'élève man-

que gravement à son devoir, outre le scandale qu'il cause, il peut compromettre sérieusement son avenir. L'injure faite au maître passe donc en réalité au second plan dans une question de cette nature. Si nous voyions, sur le penchant d'une montagne, un aveugle décliner insensiblement de la voie droite et se rapprocher, sans y prendre garde, du côté du précipice, nous nous hâterions, sans doute, de l'avertir, et de le prendre par le bras pour le remettre dans son chemin. Mais si le malheureux, par présomption ou par entêtement, se mettait en tête de résister à nos avis, serions-nous bien autorisés, par l'humanité et par le devoir, à nous mettre en fureur contre lui, et à l'abandonner à son malheureux sort ? La pitié ne devrait-elle pas dominer chez nous tout autre sentiment, et nous pousser à le sauver malgré son obstination ? Assurément ce ne serait pas la colère qui nous ferait agir.

Cette comparaison s'applique de tous points à l'éducation : elle en donne aussi une image fidèle.

Pourquoi un maître prévoyant et dévoué, attache-t-il une si haute importance, même à l'exécution d'ordres secondaires ? Pourquoi considère-t-il beaucoup moins le fait en lui-même, que l'intention perverse manifestée par la résistance ? C'est que, pour parler comme les légistes et les théologiens, à un certain point de vue, la matière du délit importe peu. Lorsque le criminel vole vingt-cinq francs oubliés dans un coffre-fort dont il a brisé la serrure après avoir escaladé la fenêtre, ce n'est pas la somme qui fait la gravité du délit, mais le calcul, la préméditation, la persévérance dans le mal. Or, quelque part qu'on veuille faire à la faiblesse, à l'inattention, à la légèreté de l'enfance, il est certain qu'il y a là une atteinte portée à la loi morale et une atteinte d'autant plus dangereuse, qu'elle menace à la longue de compromettre l'entreprise laborieuse de l'éducation, de la même manière qu'il suffit de la plus légère voie d'eau pour que le navire se remplit et coule à pic.

Ces réflexions permettront au maître de la jeunesse de se placer sans effort à ce point de vue supérieur où toute débaillance le sollicite à la pitié, au lieu de le provoquer à la colère. Il se met ainsi en dehors du différend qui paraît s'élever entre supérieur et inférieur : ce n'est plus son ordre qui se débat ni son autorité personnelle qui est compromise ; c'est une pauvre âme qu'il s'agit de ramener au bien. Plus elle oppose d'obstination à l'instituteur, plus elle lui semble à plaindre, puis il lui paraît souhaitable de la conquérir.

A. RONDELET.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA
19 Juillet 1881.—No 74

LES COMPAGNONS DU DESEOIR

Par A. de Lamothe

[Suite]

—C'est vrai, l'uniforme laisse à désirer et la douceur du caractère aussi, reprit le matelot, en s'adressant cette fois à Louise ; tels que vous les voyez, ils sont cependant très utiles, agiles comme des chats, souples comme des serpents, tireurs merveilleux et qui, dans les premiers temps surtout, ont rendu d'immenses services en poursuivant à travers les broussailles leurs compatriotes ennemis, que soldats et marins étaient également incapables de surprendre et même d'atteindre ; il est vrai qu'ils travaillaient si bien ce n'était pas pour de l'argent seulement.

—Ce ne devait pas être cependant pour l'honneur, répondit l'ouvrière avec une sorte de dégoût, car ils remplissaient vis-à-vis de leurs compatriotes l'office de traitres.

—Non, pas pour l'honneur, non plus.

—Alors, pourquoi ?

—Pour leur estomac, car tels que vous les voyez, ces Tayos aiment beaucoup la chair humaine, et si ce que l'on dit est vrai, quand ils avaient tué des révoltés, s'ils rapportaient les têtes pour se faire payer la prime, ils dévoraient le reste du corps dans les bois, et à l'heure qu'il est, je ne vous conseillerais pas de leur confier votre fille, la tentation serait trop forte.

—Et le gouvernement les laissait faire, s'écria Louise indignée, je ne puis le croire.

—Le gouvernement, faisait semblant de n'en rien savoir, il avait besoin d'eux, et ma foi nos commandants se disaient : mieux vaut encore qu'ils mangent du noir que du blanc.

—Au moins, aurait-on dû les renvoyer une fois la guerre finie.

—Finie ! finie ! vous en parlez bien à votre aise, on voit que vous ne connaissez pas les sauvages ; la côte est à peu près sûre mais pas la montagne, et d'ailleurs à présent, les Tayos-fusils ont un autre gibier à chasser.

—Un gibier, je croyais qu'il n'y en avait pas dans l'île.

—Timothée se mit à rire de l'équivoque.

—Pardon, fit-il, il y en a beaucoup, au contraire, les forçats et les transportés, un gibier à deux pieds qui ne demanderait pas mieux que de s'enfuir, et que les Tayos suivent à la piste avec plus d'ardeur que des

chiens lancés contre le loup ou le sanglier.

—Mais ceux-là ils ne les tuent ni ne les dévorent, sans doute, fit-elle tout effrayée.

—Je ne voudrais pas le garantir et on assure le contraire, car ils sont particulièrement friands de chair blanche, reprit le marin ; du reste, avant un mois vous saurez à quoi vous en tenir là-dessus.

—Sommes-nous encore bien loin de l'hôtel, demanda la femme du député qui se souvenait d'avoir entendu répéter à Vincent qu'il profiterait de la première occasion pour s'évader, sentait ses jambes se dérober sous elle.

—Nous y voici, répondit le guide en montrant à l'angle formé par la grande rue avec le boulevard du gouvernement, une vaste maison d'une construction toute primitive, sous les verandahs de laquelle plusieurs voyageurs étaient venus respirer.

—C'est là ?

—Il n'y a pas à s'y tromper, puisque jusqu'à présent c'est la seule auberge de Nouméa. Par le flanc droit les bagages ! paré à vivre !

Les matelots entrèrent dans une sorte de vestibule dans lequel ils déchargèrent leurs colis, mais sans les perdre de vue, pendant que le provençal parlait dans l'idiôme le plus burlesque avec une grosse dame blonde, assise au fond de la pièce derrière un comptoir chargé de

verres, de bouteilles de cigares et de charcuterie, formant un rempart du milieu duquel émergeait, sa face rubiconde coiffée d'un vaste bonnet surchargé de rubans.

A son installation comme à son accent, il était facile de reconnaître dans cette personne un vrai type d'anglaise, maîtresse d'hôtel.

C'était en effet une mistress Gragford, native de Sydney, venue comme beaucoup de ses compatriotes s'établir à Nouméa pour y tenir un *very comfortable hôtel*, attendant au dépôt d'huile de cocos de master John Gragford, son nom moins industrieux mari.

La respectabilité britannique s'opposait à ce que mistress Aurora, une véritable aurore boréale, se levât pour recevoir ses hôtes, mais en voyant Louise si bien accompagnée, elle ne douta pas que l'étrangère fût la camériste de confiance de quelque grande dame, et elle lui prodigua ses saluts les plus gracieux.

C'était, du reste, à peu près tout ce dont elle pouvait disposer pour le moment en sa faveur, une seule chambre étant libre dans cette caserne très-vaste en apparence, mais qui, occupée au rez-de-chaussée par des magasins, le palloir, la salle à manger, la salle de bains et les cuisines, n'avait qu'un seul étage dont toutes les chambres sans une étaient prises.

L'ouvrière n'en demandait pas davantage, et sur l'ordre de mistress

Gragford, une servante canaque, vêtue à l'européenne mais pieds nus, s'empressa de l'y conduire.

Malgré toutes les assurances de la maîtresse d'hôtel, cet appartement comme elle l'appela, était loin d'être le type du confortable.

On y arrivait par un corridor sur lequel s'ouvraient de quatre en quatre mètres des portes numérotées donnant accès dans des chambres ou plutôt des cellules d'une rigoureuse uniformité, et dont l'ameublement d'une simplicité toute primitive, eût donné à penser à un chartreux, descendu chez la pieuse méthodiste, qu'il n'avait fait que changer de convent.

Ces chambres, séparées les unes des autres par une mince cloison en planches à peine rabotées, dont aucune tenture ne dissimulait l'insuffisance de l'assemblage, avait pour plafond une simple toile clouée en dessus, de telle sorte qu'avec la meilleure volonté ou à moins de surdité complète, il était impossible de ne pas entendre chaque parole prononcée dans la chambre contigue, et que rien n'empêchait, pour peu que l'on voulait appliquer son oeil aux fentes, de surveiller, sans en rien perdre, les mouvements de son voisin.

Heureusement qu'à Nouméa, au moins pendant la belle saison, on vit le plus souvent dehors, et qu'à cause des insectes on garde le moins de lumière possible le soir, en telle sorte que la nuit, l'obscurité

remplace les murs plus discrets.

En revanche, l'air était tiède, et par la fenêtre entrouverte, le regard embrassait un magnifique horizon, la rade tout entière avec le *Magenta* au premier plan, plus la mer étincelante sur laquelle se découpait, comme à l'emporte-pièce, toutes les sinuosités de l'île de Nou, séparée du rivage par une large bande d'azur glacée d'or.

Après avoir fait déposer tous les bagages dans cette cambuse si mal calfatée, comme il le disait, Timothée était retourné à son bord sans prendre autrement congé de l'ouvrière qu'il était bien sûr de revoir encore plusieurs fois, et Louise, demeurée seule, s'était mise à tout ranger, moins par nécessité que par cet amour de l'ordre qui, chez les femmes sérieuses, devient un véritable besoin.

Puis, en parcourant d'un coup d'œil rapide sa chambrette, elle s'était aperçue tout de suite qu'il y manquait le plus essentiel. Quoi donc ? un lit ? il y en avait un de fer, étroit à la vérité, mais suffisant pour la mère et la fille ; une toilette ? ce n'était pas cela non plus, l'eau est rare à Nouméa et se paie fort cher, mais quel hôtel tenu par une anglaise pourrait manquer d'eau ?

(A suivre)

SOMMAIRE

Revue générale.
La Franc-maçonnerie.
Variétés.—L'autorité doit être douce.
Famille.—Les compagnons du désespoir.—[A suivre.]
Une ode.
Notes commerciales.
Europe.
Amérique.
Le général Myer.
Politesse entre amis.
Petites nouvelles.

ANNONCES NOUVELLES

Avis.—M. A. Toussaint.
Charbon.—M. A. H. Murphy & Cie.
Nouvellement reçu.—F. X. Lepage.
Grand pèlerinage à la Bonne Ste-Anne.
Commis demandés.—N. Garneau.

CANADA

QUÉBEC, 19 JUILLET 1881.

Une ode

Entre la poire et le fromage, M. Louis Fréchette vient de donner au monde un nouveau chef d'œuvre. Cette fois, ce n'est pas Sarah la vaillante, au cœur saturé d'idéal, qui fait chanter l'oiseau sonore et doré que le poète, il nous l'a dit lui-même, porte dans sa poitrine. C'est en l'honneur du quatorze juillet que notre lauréat a préparé ce salmigondis réussi devant lequel se pâment, en style plaisant, les dilettanti de La Patrie.

M. Fréchette est un littérateur, c'est incontestable. Il a un réel talent poétique, nous l'admettons. Mais sans avoir jamais plané dans la région des aigles, il n'est plus à son apogée et se trouve déjà rendu à la période de décadence. Depuis son retour d'Europe il n'a fait que des fours. Ses deux discours aux célèbres banquets de Québec et de Montréal étaient des fours, sa pièce à Sarah était un four, et son ode sur le quatorze juillet est un four, mais un four superbe. Suivant leur habitude, les gens de lettres au goût si délicat qui tiennent à La Patrie le sceptre de la critique, n'ont pas manqué de présenter l'incensoir à l'auteur, et de lui faire humer l'agréable parfum de leurs louanges désintéressées. Ecoutez lecteurs les Sainte-Beuve du journal montréalais :

" Au banquet on vit réchauffer le souvenir de la vieille France avec des accents qu'un canadien-français, un seul pouvait trouver, parce que la providence a été prodigue à son égard. Nous avons presque nommé notre sympathique Louis Fréchette. Le grand poète ne s'est pas révélé sous un nouvel aspect, (c'est bien vrai). Il y a longtemps que son talent a déployé des ressources palpitantes, mais qu'il nous permette de dire qu'il a eu pour le quatorze juillet un des moments les plus heureux de sa vie." Les italiques sont de nous. L'éloge est digne de l'ode; nous avons vu l'éloge, passons maintenant à l'ode.

O quatorze juillet, ô sublime réveil
Des peuples affranchis acclamant ton soleil
Dont la chaleur partout pénètre
Soleil qui dissipas tant de brouillards épais,
Soleil de liberté, de justice et de paix
Aurore des soleils à naître.

Le vieux Malherbe, s'adressant à Louis XIII au moment du départ de ce dernier pour le siège de La Rochelle, lui disait :

Prends ta foudre Louis, et va comme un lion
Porter le dernier coup à la dernière tête
De la rébellion.

Et dans tous les traités de littérature on signale comme une faute de style le fait de comparer coup sur coup Louis XIII à Jupiter à un lion et à Hercule. Que dire de M. Louis Fréchette qui, dans la même strophe, fait du soleil du quatorze juillet, une aurore, l'aurore des soleils à naître, et qui plus bas le fait briller comme l'arc-en-ciel de la délivrance? Qu'est-ce que ce soleil, qui est une aurore, laquelle se transforme en arc-en-ciel?

« Ce style figure dont on fait vanité
Sort du bon caractère et de la vérité
Ce n'est que jeu de mots, qu'affaiblissement
Et ce n'est pas ainsi que parle la nature ».

Et puis soleils à naître! En changeant la rime, "soleils à venir" aurait été plus correct. Le soleil apparaît, se lève; il ne naît pas.

Un simple mortel aurait écrit : resplendirent; car d'ordinaire on fait accorder le verbe avec son sujet. Mais quand on est lauréat de l'Académie, il est permis de prendre des libertés avec la grammaire.

Avec la langue il est des accommodements. Poursuivons notre voyage de de-

couvertes à travers ce talent qui possède des ressources si palpitantes.

Les hydres de la nuit, les larves du passé.
Y-t-il donc des hydres de nuit et des hydres de jour? Pourquoi les hydres de la nuit?

Cachots suintants et froids horribles in pace.
Sont-ce les hydres et les larves qui sont des cachots suintants et froids. La suppression de l'article au second vers de cette strophe donnerait à penser que ces mots sont employés par apposition.

À la dix-septième strophe, le poète déclare que Dieu sourit quand la France paraît pour "dénouer quelque servage." Cette expression est incorrecte. "Abolir quelque servage" aurait été beaucoup plus juste.

Mais voici une perle rare :
Quels enfants égarés tournant le dos aux cieux
L'auraient par des projets noirs ou fallacieux
Altérer la vertu féconde.

M. Louis Fréchette navigue ici en plein galimatias. Tourner le dos aux cieux, c'est mettre ventre à terre, comme dans la chanson de Malbrough, et l'on conçoit que la position est gênante pour former des projets noirs ou fallacieux. "Noirs ou fallacieux" ne manque pas non plus de mérite. Cette poétique alternative nous enchante. "Noirs ou fallacieux;" "le dos tourné aux cieux;" cela fait rêver.

Avant de finir cette revue rapide de ce chef-d'œuvre, cueillons ce dernier vers :

A tout injuste jong rebelle
C'est de l'harmonie imitative. Enfonçons les serpents de Racine, et le "procumbit humi bos" de Virgile.

À part ces incorrections qu'on pourrait facilement augmenter en se montrant plus sévère, on rencontre dans cette ode tous les défauts ordinaires de l'auteur. Des mots, des mots, des mots; une accumulation d'épithètes ronflantes et souvent mal appropriées; du phébus et du clinquant. À travers tout cela, il y a sans doute de beaux vers. Mais il faut les chercher et les isoler. Voilà pour la forme.

Quant au fond, hélas, on y retrouve toutes les tendances du poète : étrange confusion entre le vrai et le faux, entre le juste et l'injuste; travestissement de l'histoire, indifférence coupable pour des causes sacrées, qui sont aujourd'hui vaincues, et dont les défenseurs ne considèrent certainement pas le quatorze juillet comme la fête de la patrie. L'idée-mère de la pièce se réduit à ceci : la prise de la Bastille a été le signal de la chute de l'ancien régime, c'est-à-dire du despotisme, de l'esclavage, du fanatisme; le signal de la délivrance, le réveil du droit, le point de départ d'une ère de liberté, de justice et de paix. Tout cela prête à la poésie. Mais que dit l'histoire. Que le quatorze juillet fut la première des grandes journées révolutionnaires, la sœur aînée du 20 juin, du 10 août, et du 21 janvier; que ce n'est pas une date glorieuse, car la victoire fut facile et déshonorée par le meurtre du gouverneur de la Bastille M. de Launay, de Flesselles, le prévôt des marchands, et de plusieurs loyaux officiers massacrés de sang-froid après la reddition de la place; que ce jour inaugura enfin la guerre civile dans le pays, et que pour tout vrai patriote, quelles que soient ses opinions politiques, il fut un jour néfaste parce qu'il arma des français contre des français. Il y aurait ici beaucoup à dire sur les immortelles conquêtes de 89; mais ce serait trop long.

M. Louis Fréchette s'écrit :
O France, ô notre mère adorée à jamais
Amour à toi qui fis luire à tous les sommets
La grande liberté chrétienne
Ta gloire réjaillit sur nous, car Dieu merci
Le quatorze juillet, c'est notre fête aussi
O France puisque c'est la tienne.

Eh bien ! nous, ô poète, ce n'est pas notre fête à nous le quatorze juillet. Et ce n'est pas non plus la fête de la France. C'est la fête de la République et des républicains, la fête de Gambetta, de Jules Ferry, du général Farre, d'Edmond About, de Sarcey; voilà tout. Et quant à la grande liberté chrétienne, oui la France l'a fait luire à tous les sommets; mais notre France, pas la vôtre. Votre France..., nous disons mal..., les hommes qui dirigent aujourd'hui ce cher et malheureux pays, ont baïonné, garrotté, foulé aux pieds la liberté chrétienne. Et voilà pourquoi entre eux et nous il n'y a rien de commun; voilà pourquoi leurs anniversaires de triomphe, ne peuvent être les nôtres.

Un double point de vue de la forme et du fond nous croyons avoir prouvé

combien nous étions justifiables de traiter de four cette ode tant vantée. Style faible, prétentieux, et ampoulé, idées fausses, et superficielles, ce n'est pas avec ce bagage que M. Louis Fréchette se rendra à l'immortalité.

Ce n'est pas non plus, en bourrant ses strophes des lieux communs de la polémique révolutionnaire, chevaux, verrou, cachots, tenailles sombres, attards des vieux âges, en coiffant sa muse d'un bonnet phrygien, ni en célébrant les anniversaires d'événements pour le moins atristants, qu'il se conciliera les sympathies des hommes instruits et sérieux qui aiment la France autant que lui, mais n'aiment pas ceux qui l'égarent. Ce n'est pas enfin en émailant ses poésies de fautes de style et de grammaire, qu'il obtiendra les suffrages de ceux qui, en vers comme en prose, ne se paient pas seulement de son.

Sa Grandeur Mgr Racine et M. le grand-vicaire Hamel sont arrivés dimanche à Liverpool, Angleterre, après une heureuse traversée de huit jours.

Nous nous sommes toujours abstenus jusqu'à présent de donner cours aux nouvelles publiées par nos confrères sur la Princesse Louise, parce que nous savions qu'elles étaient plus ou moins inexactes ou prématurées; mais nous sommes en mesure d'annoncer aujourd'hui d'après bonne autorité, que Son Altesse Royale sera de retour à Québec au mois d'octobre prochain. Nous sommes heureux d'apprendre en même temps que la santé de Son Altesse est beaucoup améliorée et n'inspire plus aucun danger.

Grâce à Son Excellence le Gouverneur-Général, le sabre de Montgomery vient d'être remis aux Livingstone qui résident sur les bords de l'Hudson, près de New-York.

Montgomery était allié à cette famille par sa femme qui était une Livingstone.

Le sabre de Montgomery est resté plus de cent ans sur les lieux même où est tombé le héros.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que Son Honneur le Maire a reçu de M^{de} la Marquise de Bassano, la somme de \$200 comme souscription au fonds de secours des incendiés.

Notes commerciales

La banque de Québec doit envoyer à Winnipeg un de ses employés dans le but de s'informer des chances de succès qu'aurait au Manitoba une succursale de la banque.

La plus grande activité règne dans tous les chantiers de construction de la Grande-Bretagne. On prétend qu'aux chantiers de la Clyde, seulement, les commandes de navires atteignent aujourd'hui le chiffre énorme de £13,000,000.

On montrait cette semaine à Belleville des épis d'orge mûr. Le grain est bien rempli.

La Californie a produit une orange de six livres. Lorsqu'on l'a cueillie, elle ne pesait qu'une livre; mais douze journalistes l'ont examinée depuis, et il n'est rien de tel que les journalistes pour donner de l'ampleur à ce qui leur passe par les mains.

À Belleville on a inauguré samedi le système d'un demi-congrès. Les maisons de nouveautés et de chausseries ont fermé leurs portes l'après-midi.

On vient de découvrir une nouvelle mine de phosphate d'une grande richesse dans la vallée de la Gatineau. Le propriétaire était sur le point de la vendre au hasard, à très bas prix, lorsqu'il apprit le résultat des recherches des prospecteurs. Il ne donnerait pas aujourd'hui la propriété pour trois fois le prix offert.

La société française d'hygiène s'est occupée récemment de la question de pétrole et des incendies causés par le fait de descendre avec une lumière dans les caves où le pétrole est emmagasiné. Elle recommande une méthode authentique d'extinction et voudrait que cette méthode fut compulsatoire, et que la police fut chargée d'en assurer l'exécution. Il s'agit tout simplement de placer dans chaque baril de pétrole une grande bouteille d'amoniak liquide. La moindre explosion, ou le contact avec la flamme doit nécessairement briser le verre de la bouteille, et le vapeur d'amoniak mise en liberté, étoufferait toute seule le commencement d'incendie.

D'après le rapport officiel de la division du Conseil Privé d'Angleterre qui s'occupe des statistiques du bétail, 2,761 animaux, venant du Canada, et 14,543 animaux venant des États-Unis, ont été jetés à la mer pendant la traversée ou abattus au lieu de débarquement à cause des avaries reçues à bord. Quelles horri-

bles souffrances ont dû supporter ces pauvres bêtes ! et quelle quantité de viande perdue qui avait coûté tant de soins à engraisser pour le marché, n'a servi qu'à nourrir les poissons de l'océan ?

La maison Moger frères, fabricants de cigares, de Toronto, est partie pour New-York sans tambour ni trompette entre samedi soir et lundi matin. Les associés avaient vendu leurs effets personnels et leur mobilier. Les dettes se montent à \$50,000 et la fabrique ne contient pas pour \$100 de marchandises. Les ouvriers, au nombre de soixante, ont été payés samedi soir. Les créanciers ont peu de choses à espérer. Moger frères n'étaient dans les affaires que depuis sept mois.

Le surintendant d'un établissement de forges de Columbus, Ohio, a inventé une machine, d'après des personnes compétentes, va faire une révolution dans la fabrication des rails. Elle consiste en sept laminoirs successifs, munis de chariots automatiques qui prennent le métal à travailler, le font passer d'un laminoir à l'autre, et le reçoivent à la sortie sous forme de tôle ou de barre. Trois enfants suffisent pour surveiller la machine et économisent ainsi le travail de vingt-six ouvriers.

Une dépêche de Buffalo raconte qu'un nommé Rowell, de Bath, que l'on supposait noyé dans la chute de Niagara, a été découvert par un détective de la compagnie d'assurance "Royal Arcanum," en pleine santé à College Corners, Ohio. Un cadavre trouvé récemment en dessous de la chute avait été positivement reconnu pour celui de Rowell, et la femme et l'enfant de ce dernier étaient sur le point de recevoir \$7,000 des trois compagnies d'assurance où Rowell s'était fait assurer.

La grande Bretagne contient 96 manufactures de ferblanc en feuilles, qui emploient 372 laminoirs. Elles peuvent fabriquer annuellement 8,212,000 boîtes, mais comme 30 de ces manufactures ont été forcées de suspendre leurs travaux par suite d'une grève des ouvriers, et comme 40 autres ont été fermées pour d'autres raisons, la production annuelle n'est, aujourd'hui, que de 6,615,000 boîtes. La consommation locale atteint, d'après les statisticiens les mieux informés, le chiffre des 2,000,000 de boîtes par année. Le reste est exporté.

EUROPE

FRANCE. Paris, 18 juillet 1881.—L'état des moissons promet beaucoup en France en Hongrie et en Russie. Les journaux parisiens réclament contre les revues annuelles, qu'ils déclarent inutiles à l'armée, et cruelles pour les soldats.

La ville de Sfax a été occupée mardi par les Français, après une vigoureuse résistance des Arabes; les Français ont eu 8 hommes tués et une quarantaine de blessés; les Arabes ont eu 400 tués et 800 blessés.

Le gouvernement français a ordonné à Don Carlos de quitter le territoire dans les 24 heures; Don Carlos avait assisté à la messe célébrée le 15 juillet en l'honneur de Saint-Henri, patron du comte de Chambord. Après avoir protesté contre cette expulsion, Don Carlos est parti pour l'Angleterre.

La cour d'assise a condamné le maître, meurtrier de 15 ans, à 20 ans de travaux forcés et 10 ans de surveillance; la victime est un enfant de 6 ans nommé Shoenen.

On parle encore d'une rencontre des Français avec l'arrière-garde de Bou-Amén, qui aurait perdu 30 hommes.

La France va construire un chemin de fer remontant la vallée du Sénégal, et se dirigeant vers Bamakou, sur le Niger.

Des négociations se poursuivent en vue de former une alliance politique et commerciale entre la France, l'Allemagne et l'Autriche.

ANGLETERRE. Londres, 18 juillet.—La chaleur est excessive, tant en Angleterre que sur le continent; Madrid est une fournaise.

Le Lord Maire a donné un banquet aux représentants des colonies britanniques. Ont assisté à ce banquet le prince de Galles, le roi des îles Sandwich, le secrétaire d'État des colonies, le comte de Rosebery, M. Forster, lord Napier, le gouverneur de la Tasmanie, sir John Macdonald, etc.

La multitude des amendements au bill agraire est un grand obstacle à la discussion; on en est à l'article 46.

Les ouvriers agricoles se mettent en grève dans le comté de Cork, demandant une augmentation de gages.

RUSSIE. St-Petersbourg, 17 juillet.—Le général Ignatiev a reçu des lettres menaçantes de la part des Nihilistes.

Un officier de police envoyé à Kiev pour surveiller les réunions secrètes a été tué. Les meurtres se multiplient en province.

ITALIE. Rome, 18 juillet.—Chaque nuit la police est obligée de ré-

primer des manifestations anti-religieuses.

ALLEMAGNE. Berlin, 17 juillet.—Dans le premier semestre de l'année, le port de Hambourg a vu partir 7500 émigrants pour l'Amérique. On suppose que l'immigration enlèvera cette année à l'Allemagne le quart d'un million de sujets.

AFRIQUE. La situation du Transvaal donne de nouvelles inquiétudes; on n'arrive pas à s'entendre pour régler les questions de limites et de finances.

AMÉRIQUE

Washington, 18 juillet.—L'état du président Garfield continue à donner l'espérance d'un complet rétablissement.

Milwaukee, 18 juillet.—Le village de Ménominee (Michigan), consistant en 4 moulins et 25 maisons, a été détruit par le feu la nuit dernière.

Le général Myer

La météorologie américaine a été la première à créer des services réguliers et quotidiens d'observations de température, d'état du ciel, de direction du vent, etc, servant à prédire le temps à bref intervalle.

Le général Myer, mort à New-York en 1880, fut, aux États-Unis, le premier organisateur de ce genre d'observations et d'avertissements. Il mit à exécution, l'idée émise par le professeur Henry, de se servir du télégraphe pour organiser un service de prédiction du temps. Sous sa direction, trois cartes météorologiques étaient publiées chaque jour, sans compter les cartes mensuelles qui servaient à récapituler les données des premières.

Le général Myer avait en Leverrier un aide des plus puissants et des plus actifs. Leverrier organisa, à l'Observatoire de Paris, un service d'observations et de prédiction du temps, qui fut bientôt étendu à tous les ports de la France, et qui se répandit ensuite dans plusieurs ports étrangers. Aujourd'hui, la prédiction du temps à bref intervalle rend de réels services à la marine et aux ports.

Politesse entre amis

Faites à votre ami toutes les révélations qui peuvent lui être utiles, mais seulement autant qu'elles ne seront pas nuisibles à des tiers.

L'amitié de salon est de nos jours fort tolérante; elle se permet l'artifice, la dissimulation, les petites ruses, les grandes rivalités, un peu de perfidie, et rien ne la ravive plus qu'un coup d'épée donné ou reçu; rejetez de tels amis.

Ne tutoyez jamais vos amis; le tutoiement engendre la familiarité; la familiarité amène les querelles; les querelles enfantent la haine.

L'amitié est impossible entre un grand et un petit.

Proverbe italien : " Mon Dieu, tenez-moi en garde contre mes amis; je me charge de mes ennemis."

Soyez sincère avec vos amis, mais mettez-y beaucoup de circonspection. Dites-leur toujours la vérité, mais pas toujours toute la vérité.

Ne vous familiarisez avec votre ami que jusqu'au point où il se familiarisera avec vous.

Si vous croyez que vous avez des amis véritables, attendez, pour les juger, que l'adversité vous ait frappé.

Il n'y a pas de plus douce, de plus innocente erreur que celle de croire à l'amitié.

Si vous obligez vos amis, faites-le de bonne grâce; car, selon le prince de Conti, "c'est enchaîner sur le don que d'épargner à un homme l'humiliation de demander."

N'oubliez pas que rien n'est plus impertinent que de donner des conseils aux amis qui ne vous en demandent pas.

BOITARD.

La charité catholique

Nous lisons dans la Semaine religieuse d'Autun (juin 1881) :

" Nous ne devons point taire l'admirable conduite que vient de tenir dans des circonstances on ne peut plus douloureuses, un de nos excellents confrères, M. l'abbé Roy, chanoine honoraire, curé de Fragny.

" Un duel ayant eu lieu tout près de chez lui, vers les sept heures du matin, l'un des combattants mortellement blessé, a été aussitôt recueilli au presbytère.

" Pendant les quelques heures qu'il a vécu encore, il a reçu de ce vénérable prêtre les soins les plus empreints et les plus dévoués. Les consolations religieuses surtout ne lui ont pas fait défaut.

" Exhorté et préparé par une âme si vraiment sacerdotale, il a eu le suprême bonheur, avant de perdre connaissance, de recevoir, dans de très bonnes dispositions, le pardon de son crime, et tous les sacrements de la sainte Eglise.

" A onze heures il rendait le dernier soupir.

" Le soir, on transportait son corps dans sa maison; et ce fut encore le même et dernier ami qui l'y accompagnait, et qui passa la nuit suivante toute entière, veillant et priant près de ses restes glacés.

" Si toute notre ville a été consternée à l'annonce d'un si grand malheur, elle n'en a pas été moins unanime dans son admiration pour le dévouement et la charité de M. l'abbé Roy."

Petites nouvelles

VISITE.—Ce matin, à onze heures, Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur a rendu à l'amiral Halligon, à bord de la *Magicienne*, sa visite de la veille. A son arrivée et à son départ de la frégate, Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur a été salué par des coups de canon.

Son Honneur le Maire est ensuite allé rendre visite à l'amiral Halligon. Il a été reçu à bord de la *Magicienne* avec la plus parfaite courtoisie.

CALENDRIER.—Québec, le mardi, 19 juillet 1881, 24^e jour de la Lune. Il y a eu dernier quartier le lundi 18 juillet, à 0 heure 49 minutes du matin.

Le jour dure 15 heures 18 minutes, et la nuit 8 heures 42 minutes; le Soleil se lève à 4 heures 27 minutes, passe au méridien à midi 6 minutes, et se couche à 7 heures et 15 minutes; à midi, sa hauteur au-dessus de l'horizon de Québec est de 64 degrés et 0 dixièmes. La Lune se lève à 11 heures 41 minutes du soir, passe au méridien demain matin à 7 heures 34 minutes, et se couche à 3 heures 14 minutes.

LA FENAISSON.—La fenaison est commencée aux alentours de Québec. Dans tout le district de Québec et une grande partie du district des Trois-Rivières le rendement ne sera que le quart de celui de l'an dernier.

LA PLUIE.—Nous avons eu ce matin quelques averses mais pas assez encore pour satisfaire les cultivateurs. Espérons que les nuages qui nous cachent le soleil ne passeront pas sans nous donner encore quelques orages.

UN DON.—Reçu d'un ami anonyme la somme de \$25.00 pour les incendiés.

F.-X. PLAMONDON, Ptre.

SECOURS.—Les incendiés dont les maisons étaient assurées et qui sont grevées d'hypothèques ont été avertis de se rendre hier matin chez les Dames de la Charité, où le comité de secours des incendiés leur distribue de l'argent en proportion de leur perte.

PÈLERINAGES A STE-ANNE.—Dimanche matin avait lieu le pèlerinage de la Société Ste-Cécile à bord du vapeur *Brothers*. La foule des pèlerins était très considérable. Pendant tout le trajet aller et retour, la Société Ste-Cécile a fait de la musique sacrée. M. l'abbé Fraser accompagnait la Société Ste-Cécile comme chapelain, et a chanté à Ste-Anne la grand-messe et les vêpres. La Société Ste-Cécile a chanté à cette occasion avec l'ensemble le plus satisfaisant la messe de Concone.

Tout a très bien réussi malgré l'intervention d'un membre de la Société Ste-Cécile, lequel au dernier moment a cherché à enlever des pèlerins au vapeur *Brothers* en faveur d'un autre vapeur.

Heureusement il n'a pas eu un grand succès, et des gens trompés par lui ont déchiré leurs billets hier matin et se sont embarqués à bord du *Brothers*. Au retour, au cours d'une séance de la Société Sainte-Cécile, il a été impitoyablement chassé de la société, et il reste avec la honte qui doit s'attacher à tous les gens de mauvaise foi en quelque droit du monde qu'ils habitent.

Le capitaine du *Brothers*, s'est montré tout le temps on ne peut plus aimable et obligeant à l'égard des pèlerins, et n'a fait d'ailleurs que donner une nouvelle preuve des qualités de gentilhomme qui le distinguent.

—Au sujet du pèlerinage que les résidents de la ville d'Arthabaska et ses alentours ont fait jeudi dernier, "l'Union des Cantons de l'Est" informe que deux miracles ont été opérés comme suit :

" Une pauvre femme, de Ste-Hélène de Chester, Mme Laurent Baillargeon, au lit depuis six ans, s'était fait traîner avec toutes les misères et les peines du monde à Ste-Anne. Rien de plus pénible que de la voir débarquer du bateau à vapeur. Au moment de la communion elle s'écria : " je suis guérie ! et laissant tout là, elle se leva seule et marcha.

" M. D. Desrochers, de Stanfold, avait les jambes criblées de rhumatisme, et faisait pitié, tant son infirmité était grave et douloureuse. Lui aussi a eu le bonheur d'être guéri. Nous l'avons vu, dans la foule, sur le quai, quelques heures après, se tenant debout, et tréssillant encore de la joie qu'il éprouvait de se voir guéri.

" Ces deux miracles ont produit la plus vive impression sur les pèlerins en général."

—Le bateau à vapeur "Canada," de la Cie de navigation Richelieu, doit être notifié cette semaine pour transporter les résidents de la ville de Sorel et des alentours qui doivent faire un pèlerinage à Ste-Anne de Beauport. Le bateau quittera Sorel le samedi soir, et Québec le lendemain soir. La compagnie du chemin de fer du Sud-Est doit à cette occasion réduire le prix de passage.

PERSONNEL.—M. Legru s'est parti de Montréal hier soir pour Paris, où il restera jusqu'au 15 septembre. En son absence son secrétaire M. F. Gerbé, répondra à toutes les communications qu'on lui adressera, n° 7, Place d'armes, Montréal.

PLÂTRE.—A environ un mille et demi de l'église de St-Jérôme, paroisse qui est peu éloignée de la voie ferrée du Lac St-Jean, M. Aug. Gingras a ramassé une pierre, qui suivant l'opinion de M. Gauvreau, rendrait un plâtre de qualité supérieure.

ANNUAIRE.—Nous venons de recevoir l'annuaire du Séminaire de Chicoutimi pour l'année 1880-81.

Cet annuaire contient les noms des professeurs, ceux des élèves, les règlements du séminaire, une notice historique du Saguenay et une foule d'autres détails intéressants.

MUSIQUE.—Nos remerciements à M. Lavigne, marchand de musique, pour l'envoi d'une copie de la chansonnette intitulée : *Les jeunes canadiens*. Les paroles sont de M. J. B. Caouette et la musique de Son Excellence le comte de Premo Réal.

ARRIVÉES AUX HOTELS.—Au Mountain Hill House, Québec 16 juillet 1881.—MM.

E. P. Olivier, Sherbrook; L. H. Olivier, do; J. E. Doucet, Merrimack Mass.; H. Doucet, Danville; Danasse Hudon, St-Alphonse; E. A. Panet, St-Raymond; Geo. Beaucage, Lachapelle; Dr. J. Lambert, Etchemin; Ludger Beaudoin, Leeds; G. Bouthillier, Pictou, N. S.; J. Mockler, do; Dr. G. et Mme Fréchette, St-Antoine; L. A. Mercier, St-Victor de Tring, Cap. F. Stone, Montréal; Emile Dumais, do; Cap. Carew, Barque Moselle; Bruno Duval du Constitutionnel, Trois-Rivières; S. A. Duval, do; S. K. Duval, do; A. E. Michon, Montmagny; Madame Dr. J. Théberge, do; G. M. Deschêne, l'Épiphanie.

Hier soir vers les onze heures, le feu a détruit complètement la manufacture de formes de chaussures appartenant à M. Onézime Châteaufort, et située au coin des rues Prince-Edouard et de la Chapelle. Les pompiers rendus en peu de temps sur les lieux ont empêché l'incendie de se propager. Nous n'avons pu nous procurer le montant des assurances. On nous dit que le feu a pris naissance dans la chambre des machines.

Les détectives ont été avertis d'un vol commis hier, chez MM. Archer et Leduc dans le cours de l'après-midi. Pendant que les employés étaient occupés à expédier des effets, on suppose que le voleur a profité de ce moment pour parvenir jusqu'à la caisse où il s'est emparé d'une somme de \$551 dont \$157 en chèques non payés et qui ne seront d'aucune utilité au voleur. Aucune arrestation n'a encore été opérée.

MORT SUBITE.—Mme Sansfaçon, mère de Rév. M. Sansfaçon, de l'Islet et du St-Sauveur de Québec, s'est rendu samedi après midi à l'église St-Roch pour remplir ses devoirs de piété. Au retour, en passant vis-à-vis la station de police, elle est tombée à la renverse et lorsqu'on la releva elle était morte. Elle a été transportée à sa résidence, encoignure des rues Grant et St-Valier.

Le capit. Jean Poiré du bateau remorqueur *Castor* appartenant à M. Téléphone Paradis, de Lévis, est mort presque soudainement vers quatre heures avant-hier après-midi. Il est allé à la messe dimanche. Après avoir pris son dîner à l'heure ordinaire il a traversé à Québec et est revenu vers 3.45 heures. Quelques minutes après, il est mort d'une maladie de cœur.

Un cultivateur du nom de Paul Ménard, demeurant près du village de St-Pie et âgé de 60 ans, a mis fin à ses jours, en se pendait à un des solivards de sa grange. Il était sorti de bon matin pour aller soigner ses bestiaux, quand sa femme, inquiète de son absence prolongée, partit à sa recherche et le trouva mort. On ne sait à quoi attribuer cette fatale détermination car M. Ménard était un cultivateur aisé.

NOYADE.—M. Arthur Dion, âgé de 18 ans, fils du capitaine R. Dion, du vapeur *James*, s'est noyé hier après midi dans les circonstances suivantes.

Ce malheureux jeune homme était occupé à laver le remorqueur *Danville* et se servait pour cela d'un balai et d'une tasse. La tasse lui ayant échappé des mains et étant tombée à l'eau, le jeune Dion s'élança dans le fleuve pour la repêcher, mais comme il ne savait nager, il est disparu dans les flots pour ne plus reparaitre.

ARRESTATION.—La police a arrêté hier matin un jeune homme qui était employé depuis deux jours chez M. Germain, corroyeur. Il a été convaincu du vol d'une montre d'argent avec chaîne et médaillon en or, appartenant au fils de M. Germain, et a été condamné à deux mois de prison seulement, attendu qu'il en était à sa première fredaine.

TERMINALE CHUTE.—Hier matin, un cheval attelé à une voiture de place appartenant à M. Giguère, montait la côte St-Jacques, conduit par un jeune garçon.

Arrivé à un certain endroit, l'animal a refusé d'aller plus loin et s'est tant et si bien démené, qu'il a dégringolé en bas du cap. Le conducteur a eu le temps de sauter de voiture avant l'accident. Le véhicule n'existe plus, mais chose extraordinaire le cheval se porte bien.

LES MURRES DE HOLLOWAY sont la garantie de la santé chez toutes les nations et dans n'importe quel climat. Elles donnent espoir, secours et confort à des millions de personnes. Dans l'irritation ou la débilité, ou dans une prostration générale du système leur effet est rapide, restaurateur et bienfaisant. Elles ont rendu système toute cause de maladie et lui donnent force et vigueur. Elles augmentent l'appétit facilitent la digestion et donnent de la souplesse à l'esprit. Pour les maladies de poitrine elles sont sans égales.

Ventes par le shérif

—La Corporation de Québec; contre Edmond Mondor.

Un lot de terre situé en la paroisse de Saint-Roch de Québec, de 22 pieds et demi de front sur 59 pieds de profondeur. Pour être vendu au bureau du shérif, en la cité de Québec, le 22e jour de juillet, à dix heures du matin.

—Elesippe Larne; contre Firmin Lambert.

Une terre située en la paroisse de Saint-Antoine de Tilly, de deux arpents de front sur 40 arpents de profondeur—avec bâtiments dessus construits.

Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Antoine de Tilly, le 22e jour de juillet, à dix heures de l'avant-midi.

—Edouard Rousseau; contre Pierre Bouchard.

Un emplacement situé en la paroisse de St-Roch de Québec, de 50 pieds de front sur 100 pieds de profondeur.

Pour être vendu au bureau du shérif, en la cité de Québec, le 22e jour de juillet à dix heures du matin.

—Laurent Gosselin; contre Antoine Naulin.

Une terre située en la paroisse de

Saint-Tite des Caps, de 2 arpents et un quart de front sur trente-quatre arpents de profondeur—avec les bâtiments dessus construits.

Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Tite des Caps, le 25e jour de juillet, à dix heures du matin.

—William Seed; contre MacMurray. Deux lots de terre situés en la paroisse de Saint-Edmond de Stoneham, contenant 420 acres en superficie avec maison, moulin à scie et autres bâtiments dessus construits.

Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Edmond de Stoneham, le 25e jour de juillet, à dix heures du matin.

DÉCÈS

A St-Sauveur, le 18 du courant, à l'âge de 19 ans et 3 mois, Mlle Marie, Emélie, Aurélie Laliberté. Les funérailles auront lieu le 20, à 4 h. M. Le convoi quittera la demeure de son père, rue St-Ours, n. 26, pour l'église St-Sauveur, et de là au cimetière St-Charles.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Repos et confort pour les malades

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens à 25 cts la bouteille.

Mères! Mères! Mères!

Êtes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT de Mlle Winslow. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis.

En vente partout à 25 cents la bouteille.

Un rhume, une toux, un mal de gorge doivent être arrêtés de suite

La négligence résulte bien souvent dans une maladie de poitrine incurable ou la consommation. Les pastilles de Brown pour les bronches ne causent pas des désordres dans l'estomac comme ces sirops et ces baumes pour les rhumes, mais agissent directement sur l'irritation, et donnent un grand soulagement dans l'asthme la bronchite, les rhumes, et les enrhumements auxquels les orateurs et chanteurs publics sont sujets. Depuis trente ans les pastilles de Brown sont recommandées par les médecins et ont toujours donné satisfaction. Elles tiennent le premier rang entre les autres médecines. En vente à 25 cents la boîte partout.

HOLT & DEAN, COURTIERS,

Agents Financiers et Comptables, No. 52, Rue St-Pierre.

Biens fonds achetés et vendus; Hypothèques, Crédits de Banque, Avances sur connaissements, Remises de magasins de douane, Billets d'échange, etc., etc., négociés. Les comptes sont examinés, vérifiés et balancés.

DERNIÈRES QUOTATIONS.

Québec, 18 Juillet 1881.

	Demande.	Offert.	Dernier dividende par an.
Banque de Québec.....	1104	107	6
Union.....	92	89	4
Nationale.....	921	90	5
des Townships de l'Est.....	116	115	7
de Montréal.....	1192	122	8
des Marchands.....	124	123	8
de Commerce.....	140	139	8
d'Ontario.....	801	80	6
de Toronto.....	154	153	7
Banque Consolidée.....	13	11	
Molson.....	117	113	6
du Peuple.....	921	91	4
Jacques-Cartier.....	105	102	5
d'Echange.....	—	139	—
Association financière d'Ontario préférence.....	1032	1022	8
Association financière d'Ontario ordinaire.....	—	110	8
Comp. des Chars Urbains de Québec.....	150	145	9
du Gaz de Québec.....	107	103	7
des Vapeurs.....	75	—	8
de la Traversée.....	122	120	8
d'Assurance.....	—	—	10
Canadienne.....	58	46	5
du Télégraphe de Montréal.....	1193	1191	7
du Télégraphe de la Péninsule.....	93	—	5
des Chars Urbains de Montréal.....	1322	1312	6
de Navigation Richelieu & Ontario.....	644	644	5
des Gaz, Montréal.....	132	1412	10

Stocks achetés et vendus pour argent comptant et termes.

BUREAU DE L'ASSOCIATION FINANCIÈRE D'ONTARIO.

LONDON, CANADA.

Le dividende pour le trimestre terminant le 31 MARS, au taux ordinaire de 8 PAR CENT par année, sur le stock préférentiel et ordinaire, sera payable le 25 du courant. Un autre dividende trimestriel sera déclaré dans le mois de JUILLET prochain, après quoi les dividendes seront payés semi annuellement en JANVIER et en JUILLET. Les directeurs considèrent que l'état prospère des affaires de la compagnie, est tellement bien établi maintenant, que le paiement des dividendes à une date plus rapprochée que tous les six mois, ne compenserait pas la dépense et le surcroît de travail que nécessiterait une longue liste d'actionnaires dont le nombre va toujours en augmentant.

Le prix de l'émission du stock préférentiel a été augmenté à TROIS ET DEMI PAR CENT de prime, équivalant, suivant le plus bas taux de dividende, à un intérêt de 74 par cent, par année, sur le montant investi.

Les affaires de la compagnie justifient la vente de son stock, à un prix beaucoup plus élevé, et l'émission prochaine sera faite à une avance importante.

Le montant du stock maintenant souscrit et demandé, dépasse un quart de million de piastres, sur lequel une moyenne de plus de 40% a été payée.

HOLT & DEAN, Agents, Québec. EDWARD LERUEY, Gérant.

London, 2 avril 1881. Québec, 11 avril 1881—2 nov 50 Jan 50ps D

AVIS PATURAGE.

M. A. TOUSSAINT, propriétaire de la Batterie aux Loup Marins prendra des animaux en herbage d'ici à la fin de la saison, à des prix très modérés.

S'adresser à A. TOUSSAINT, 78, rue St-Jean. 283 Québec, 19 juillet 1881.

Charbon! Charbon!

EN DÉCHARGEMENT ET À VENDRE!

CHARBON Anthracite Américain de la grosseur d'un œuf et d'une noix. CHARBON de Newcastle de Smith. COKE de Newcastle pour Fonderies. CHARBON Écossais pour Engins. S'adresser à M. A. H. MURPHY & CIE, Quai des Commissaires. Québec, 18 juillet 1881—1s. 282

COMMERCIAL UNION ASSURANCE COMPANY, DE LONDRES, ANGLETERRE (FEU ET VIE)

Capital £2,500,000 stg. | \$12,500,000.

Risques acceptés aux taux courants.

Pertes promptement payées.

D. C. THOMSON, 20, Rue St-Jacques, Basse-Ville. Québec, 21 juin 1881—1m. 254

Nouvellement reçu à la maison populaire de

F. X. LEPAGE, 53 et 59 Rue de la Couronne SAINT-ROCH.

ETTOFFE noire pour Robes, telles que Cachemire, Paramatta, Coghourn, Merino, Alpaca brillante, Crêpe et Grêpe noir. Etoffes en couleur de 27 1/2; dito de 42 pour 15c, ainsi que de plusieurs autres prix; Tweeds Anglais, Écossais et Canadiens, Valises de toutes sortes, Portemanteaux, Chapeaux en Feutre des dernières modes. Tapis en Fil, Tapis Tapisserie, Toile à Nappe et Serviette, Toile à Drap, Indiennes de tous les prix et de toute couleur, Soie noire de couleur depuis 45c la verge en montant. Aussi un grand lot de Flanelle depuis 44c pour 25c. Québec, 16 juillet 1881—6m. 169

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

COMMENCANT SAMEDI, le 2 JUILLET prochain, et chaque samedi suivant pendant la saison des bains de mer, un train quittera la Pointe Lévis à 1.30 HEURE P. M., pour le Petit Métis, arrêtant à toutes les stations, lorsqu'il sera nécessaire et arrivant au Petit Métis à peu près vers 9.43 P. M.

Au retour le lundi le train quittera le Petit Métis à 8. HEURES du matin et arrivera à la Pointe Lévis à peu près vers 3.53 P. M., et à temps pour se relier à Québec avec le bateau qui arrivera à Montréal le mardi matin.

D. POTTINGER, Surintendant en chef, Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 28 juin 1881. Québec, 30 juin 1881. 270

Grand pèlerinage A LA BONNE STE-ANNE.

Sous la direction du Révérend Père Vignon, S. J., par les Dames du Rosaire Vivant, JEUDI, LE 4 AOUT PROCHAIN.

Les cartes seront en vente au faubourg St-Jean, chez M. Vincent, libraire à St-Roch, chez Messieurs Langlais, Dargueau, Gauvin, Drouin & Frères, à St-Sauveur, chez Molles Vaillancourt et Castonguay. Québec, 13 juillet 1881. 281

Aux amateurs de bons cigares.

CIGARES DE LA HAVANE, CIGARES MEXICAINS, CIGARES ALLEMANDS.

10000 Partagas Las Tres Hermanas, 5000 do Flor de Tabaco, 5000 Opera Reina (Via à la Lima). Cigares supérieurs manufacturés à la Havane, rue de l'Industrie, No 146, par Messieurs Partagas & Cie.

15000 Flor Escencia Reina Victoria, 10000 Elcondor de Las Andes Conchas, Finas Tabac Supérieur de la Havane, manufacturé à Hambourg.

GINGRAS & LANGLOIS, 54, rue du Palais. Québec, 15 juin 1881. 212

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN.

CAPITAL - - - - - \$5,000,000

Président: L'Hon. E. DEGLER, sénateur, (Paris)

Vice-Président: L'Hon. J. A. CHAPLEAU.

Administrateurs pour la Division de Québec: J. Hon. E. T. PAQUET, L'Hon. ISIDORE THIBAUDEAU, ELISÉE BEAUDRY, ECUYER, M. P. P. Directeur pour la même Division: ELISÉE BEAUDRY, ECUYER, M. P. P.

Chef de Bureau: L. N. CARRIER, ECUYER, Banque de la Société: LA BANQUE NATIONALE, Bureau à Québec: EDUARD DE LA BANQUE UNION 56, rue St-Pierre, en face du magasin de MM. Beaudet & Chénier.

Québec, 16 février 1881—6m. 127

Aux Incendiés.

La Société fait des prêts hypothécaires, tant dans les villes que dans les campagnes, de pas moins de \$250, à long terme avec amortissement et à court terme sans amortissement.

Les emprunteurs n'auront à payer ni frais d'administration, ni commission. Pour renseignements, s'adresser au Chef de Bureau, à Québec.

L. N. CARRIER. Québec, 16 février 1881—6m. 127

JOS. DONATI, HORLOGES ET BIJOUX!

Grand avantage CHEZ JOS. DONATI, 58, rue St-Jean, et 241, rue St-Paul, vis-à-vis la gare du chemin de fer du nord.

M. DONATI comprenant dans quel état de choses se trouvent les incendies, attendu qu'il a lui-même perdu ses effets à sa maison privée, offre à moitié prix ses horloges de tout genre aux personnes qui ont perdu les leurs.

Il ne faut pas non plus oublier les montres en or et en argent que les propriétaires ont aussi perdues durant l'incendie, et qui peuvent être remplacées avantageusement chez M. DONATI. Bijoux de toutes sortes, boutons en or pour chemises, etc., etc. Québec, 21 juin 1881— 253

Bonnes Nouvelles.

POURPRE DE LONDRES.

Le meilleur insecticide qui ait jamais été mis en usage pour détruire la

Mouche à Patate

LE VERS A COTON ET LE VERS RONGEUR.

LES dernières nouvelles que nous recevons

des fermiers, nous apprennent que c'est le coup de mort donné aux MOUCHES à PATATE.

En vente en gros et en détail à très bas prix. JESSE JOSEPH, Junior.

TOUJOURS EN MAIN.

Un assortiment complet de Peinture, Huile, Vitrés, Vitres Blanches et colorées, toutes peintures employées par les peintres et les artistes.

JESSE JOSEPH, Junior, 59 rue Dalhousie, Basse-Ville, Québec, Québec, 25 juin 1881—15f. 261

Fête nationale DES CANADIENS FRANÇAIS

Célébrée à Québec en 1880.

HISTOIRE—STATISTIQUES—DOCUMENTS

MESSI—PROCESSION—BANQUET—CONVENTION.

Par M. H. J. J. B. CHOUTINARD, Sec. Gén. de la Convention.

CET ouvrage est prêt à être livré à ceux qui y ont souscrit ou qui y souscriront avant le 1er septembre prochain, aux conditions suivantes: Le volume sera envoyé, franc de port, broché ou relié.

Prix—Broché.....\$1 00

Rebroué en percaline.....1 25

Demi-rebroué (bibliothèque).....1 50

à toutes les personnes (en dehors de la Cité de Québec et des paroisses environnantes) qui en enverront le prix à l'adresse suivante: H. J. J. B. CHOUTINARD, Boite 264, Bureau de Poste, Québec.

Pour la Cité de Québec et les paroisses environnantes, s'adresser directement à J. N. DUQUET, agent général, 223, rue St-Jean, Québec.

Ces conditions sont offertes aux souscripteurs seulement. A partir du 1er septembre 1881, le prix de l'ouvrage broché sera strictement d'une piastre et cinquante centimes (\$1.50.) Québec, 19 juillet 1881. 278

Au Bon Marche

Coin des Rues St-Jean et Collin, Haute-Ville

Si vous voulez être bien servis allez à l'enseigne AU BON MARCHE Haute-Ville et vous s'approprierez votre temps et votre argent, car on y fait qu'un prix et on vend les plus beaux et les meilleurs effets à bien meilleur marché qu'ailleurs.

Les effets suivants méritent une attention spéciale.

Etoffes pour robes.....	6c.	et plus
Cachemir noir, Écossais.....	18c.	" "
Cachemir noir, Français.....	53c.	" "
Cordé noir.....	19c.	" "
Crêpe Courtaud et autres.....	65c.	" "
Une grande variété d'indiennes.....	5c.	" "
Un grand lot de chapeaux garnis et non garnis, à moitié prix, Dentelles, Franges, Fleurs, Plumes, Parasols avec dentelle.....	1.00	" "
Entouates.....	25c.	" "
Serviettes.....	5c.	" "
Tuyaux.....	35c.	" "
Mellons.....	38c.	" "
Serge bonne qualité.....	1.00	" "
Chemises blanches.....	75c.	" "
Parapluies, chaussettes, bretelles, cravates, cols, etc.		

Enfin une grande variété de nouveautés à des prix qui défient toute compétition. Sauvez 20 pour cent et allez faire vos achats

Au Bon Marché, haute-ville.

ON A BESOIN IMMÉDIATEMENT

D'UN COMMIS d'expérience et d'un jeune garçon ayant une bonne écriture. Salaire avantageux.

Québec, 2 juillet 1881.

N. GARNEAU.

Québec, 2 juillet 1881.

Bazar

SAINT-ROMUALD D'ETCHEMIN.

Pour venir en aide à la construction d'une maison pour les Chers Frères du Sacré Cœur.

DANS le cours du mois de JUILLET prochain, il se tiendra à St-Romuald, un bazar pour venir en aide à la construction d'une maison d'école, tenue par les Chers Frères du Sacré Cœur, déjà établis dans cette paroisse. Les personnes charitables qui désirent favoriser cette bonne œuvre, pourront remettre les objets qu'elles destinent à ce bazar aux Dames directrices dont les noms suivent:

Mesdames Joseph Fortin, Alphonse Gravel, Malcolm Guay, Philéas Jones, Joseph Lachance, Edward McNaughton, Michael Nolan, Ferdinand Villeneuve, et Mesdemoiselles Ursule Cantin, Éléonore Labrie et Mary Jane Pelletier, toutes de St-Romuald.

ANT. GAUVREAU, ptre, curé, St-Romuald, 9 mai 1881. 209 Québec, 11 mai 1881.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE

TAOUSAC, Cacouna.

Rivière-du Loup et Murray Bay.

COMMENCER le 28 JUIN, les vapeurs de première classe bien connus

Saguenay, Cap. Lecours, Union, Alex. Barras.

Partiront du quai Saint-André comme suit:

Les Mardis et Vendredis, à 7.30 A. M., le Saguenay pour Chicoutimi et la Baie des Ha Ha; arrêtant à la Baie Saint-Paul, les Eboulements, Murray Bay, Rivière du Loup, Tadoussac et l'Anse Saint-Jean.

Les Mercredis et Samedis à 7.30 A. M., l'Union, pour la Baie des Ha Ha; arrêtant à la Baie Saint-Paul, les Eboulements, Murray Bay, Rivière du Loup et Tadoussac.

En rapport à Québec avec les vapeurs de la Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario, le chemin de fer Q. M. O. & O., et le

Maisons Spéciales pour Fournitures aux Etablissements Religieux

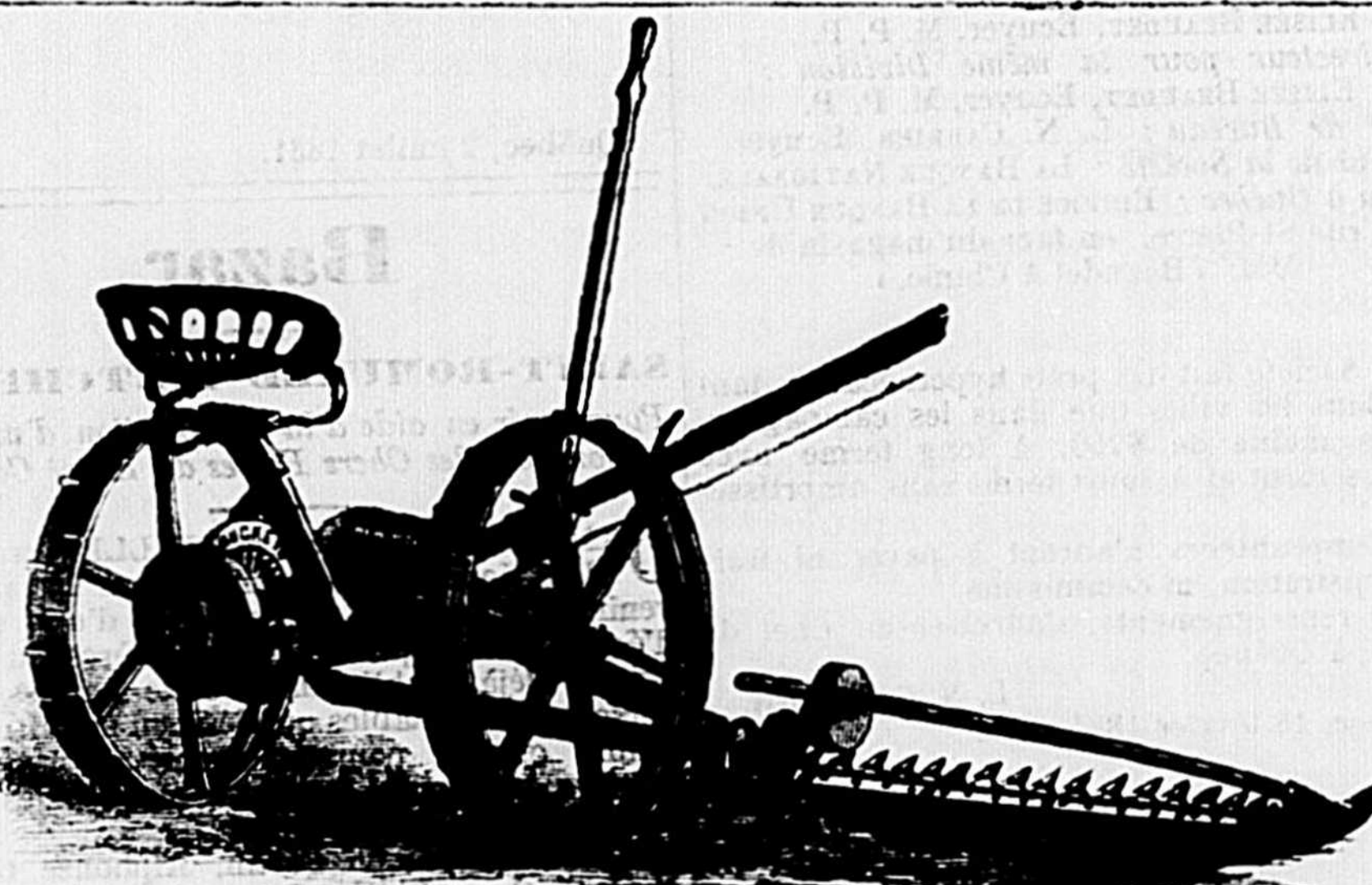
VINS DE MESSE
APPROUVÉ
par
Sa Grandeur Mgr
DE
MONTREAL

CREDIT PAROISSIAL
255, Rue Notre-Dame
MONTREAL
C. B. LANCTOT.

HUILE D'OLIVE
pour les
SANCTUAIRES
HUILE
POUR
TABLE

IMPORTATION	FABRICATION
Calices, Ciboires, Burettes, Ostensoirs, Chandeliers, Lampes, Encensoirs, Bénitiers, Fontaines à Baptême, Chasubles, Orfèvrerie, Chapeteils, Médailles, Fleurs artificielles, Lustres à cristaux, Candélabres, Encens, Harmoniums, Etc.	Statues Religieuses en Plâtre et Carton-Pierre, Décoration d'église, Vitraux, Chemin de la Croix, Transparences pour intérieur d'église, Peintures religieuses, Broderie, Chasublerie.
	—SPÉCIALITÉ— Drapeaux, Bannières, Insignes, Etc.

Une Visite à mes Ateliers est respectueusement sollicitée.
Québec, 31 décembre 1880—1 an.



CHS. T. COTE & Cie
FABRICANTS ET AGENTS
D'INSTRUMENTS AGRICOLES
No 30, rue St-Paul, et 32, rue St-André,
QUEBEC.

SACHANT que depuis longtemps le besoin se faisait sentir à Québec, d'une maison où les agriculteurs pourraient trouver tous les instruments perfectionnés nécessaires à l'agriculture, nous sommes heureux d'annoncer aux cultivateurs de la Puissance que nous sommes maintenant en position de leur fournir les machines pour travailler la terre, faites d'après les modèles les plus récents et perfectionnés, tels que :

- Charrues à perche forgée et orfèvre d'acier pour deux chevaux, en fonte pour deux chevaux.
- Charrues à perche forgée et orfèvre d'acier pour un cheval.
- Charrues à perche réversibles pour côtes, pour un ou deux chevaux.
- Charrues à perche dites "l'Amie du cultivateur" ou charrues à trois sillons.

Trains aux quels on attache, toutes sortes de charrues, cultivateurs ou arrache-patates. Arrache-patates de la fabrique "Almonte Works". Haches circulaires faisant double ouvrage et d'une manière supérieure. Herse en fer en trois et quatre parties. Rouleaux pour un ou deux chevaux avec herse et semoirs. Cultivateurs pour un ou deux chevaux, aussi les sarclours de jardin avec les accessoires. Semoir avec Herse, Rouleau, et appareil pour semer la graine de mil, l'instrument le plus complet qui ait jamais été inventé, patente de Vessot. Faneuses. La célèbre "Toronto ou Whiteleys", aussi la "Frost & Wood", nouveau modèle "Buckeye". Moissonneuses, de "Toronto ou Whiteleys" aussi de "Frost & Wood", moissonneuses de "Smith Falls". Faneuses pour un cheval. Moulins à battre. Les célèbres moulins à battre, à un, deux et trois chevaux, de Gray & Pils, Vermont, avec van, garantis pour battre de 200 à 500 minots par jour sans aucune perte. Aussi machine à scie ronde et de travers mû par un cheval, par les mêmes. Pelles à cheval et grattoirs pour chemins. Aussi les moulins à battre patentes de Whittemore, mûs à la main, capables de battre sept à dix minots par heure. Barattes de "Blanchard" améliorées—Machines pour finir le beurre, un article indispensable surtout pour les commerçants de beurre. Machines à laver d'après les modèles améliorés, chaises-hamac. Ceux qui ont besoin d'instruments agricoles feront bien de venir visiter notre assortiment avant d'aller voir ailleurs ; toutes nos marchandises sont garanties, nos prix et nos conditions les plus faciles pour le même genre d'effets.

CHS. T. COTE & Cie,
No 30, rue St-Paul, et 32, rue St-André.

Bureau de Poste, Boîte 134.

N. B.—Nous gardons constamment un assortiment complet de morceaux extras pour réparations aux prix de la manufacture. Nous avons besoin de bons agents dans les campagnes. Québec, 8 novembre 1880.

A l'Enseigne du Pied de Couchette



A constamment un assortiment complet de MEUBLES, tels que ameublement de Chambres, concher, de Salon, de Salle à dîner, etc., etc. Rideaux, Corniches et Tapis posés avec ordre. Toutes commandes seront exécutées avec promptitude et à des prix TRÈS MODÉRÉS.

C. O. Bedard,

287, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH.

Jambons !!!
JAMBONS FRAIS FUMES, ÉPAULES, BAS DE COTE.
J. E. Renaud & Cie
72 à 82, Rue Saint-Paul.
Québec, 4 avril 1881.

Sucre de pays ;
ACHETÉ ET VENDU PAR
J. B. RENAUD & CIE,
72 à 82, Rue St-Paul.
Québec, 14 mai 1881.

CHANGEMENT D'HEURES.
A PARTIR DE
LUNDI, 4 JUILLET 1881.
Les trains partiront comme suit :

	TRAIN	MIXTE	MALLE	EXPRES
Départ de Hochelaga pour Ottawa	8.30	8.30	5.15	
Arrivée à Ottawa	8.30	8.30		
Départ de Ottawa pour Hochelaga	7.00	8.10	4.55	
Arrivée à Hochelaga	6.15	12.40	9.25	
Départ de Hochelaga pour St-Jérôme	7.45	3.00	10.00	
Arrivée à St-Jérôme	1.15	9.25	6.30	
Départ de St-Jérôme pour Hochelaga	4.00	10.10	10.00	
Arrivée à Hochelaga	9.35	4.40	6.30	
Départ de Hochelaga pour St-Jérôme	5.30			
Arrivée à St-Jérôme	7.15			
Départ de St-Jérôme pour Hochelaga	6.30			
Arrivée à Hochelaga	9.00			
Départ de Hochelaga pour Joliette	5.00			
Arrivée à Joliette	7.25			
Départ de Joliette pour Hochelaga	6.10			
Arrivée à Hochelaga	8.50			

Service local entre Aylmer, Hull et Ottawa.
Tous les trains de passagers sont pourvus de Chars-Palais le jour et de Chars-Dortoirs la nuit.

Les Trains voyageant entre Montréal et Ottawa correspondent avec les Trains voyageant entre Montréal et Québec.
Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 P. M.
Les Trains circulent d'après l'heure de Montréal, et quittent la station du Mile-End dix minutes plus tard qu'à Hochelaga.

BUREAU GENERAL, 13, PLACE D'ARMES

BUREAUX DES BILLETS :
13, Place d'Armes, {MONTREAL.
202, Rue St-Jacques, {
Vis à vis l'Hôtel St-Louis, Québec.
L. A. SENECAI,
Surintendant Général.
Québec, 3 juillet 1881.

CHEMIN DE FER
INTERCOLONIAL.

1881—Arrangements d'été—1881

Le et après LUNDI, 6 JUIN courant, les trains marcheront comme suit les dimanches exceptés :

	Heure du	Heure de
Train d'Express pour Halifax et St-Jean	7.30 A. M.	7.15 A. M.
Train d'Accommodation et de la Malle	11.00 A. M.	10.45 A. M.
Train de Fret	7.30 P. M.	7.15 P. M.
Arriveront à la Pointe Lévis		
Train d'Express d'Halifax et de St-Jean	8.50 P. M.	8.35 P. M.
Train d'Accommodation et de la Malle	6.25 P. M.	6.10 P. M.
Train de Fret	5.15 A. M.	6.00 A. M.

Les trains pour Halifax et St-Jean se rendent à leur destination le dimanche tandis que ceux partant d'Halifax et de St-Jean demeurent à Campbelltown. Le char Pullman quittant la Pointe-Lévis les mardis, jeudis et samedis va jusqu'à Halifax et celui qui part les lundis, mercredis et vendredis, va jusqu'à St-Jean.

LUNDI, le 6 juin, le nom de la station St-Octave sera changé en celui de Petit Métis, et celui de la station du Pavillon de Métis à St-Octave.

Bureau du C de F. Moncton, N. B., 31 mai 1881.

D. POTTINGER,
Surintendant en chef.
Québec, 4 juin 1881.

Traverse du Grand-Tronc.

Le et après le 27 courant, le steamer de la Traverse quittera

QUÉBEC.	STATION DE LEVIS.
6.45 Express pour Halifax	5.30 Train du marché.
10.15. Malle pour la Rivière du Loup.	7.00 Malle de l'Ouest.
12.00. Train mixte pour Richmond.	P. M.
P. M.	3.00 Train mixte pour Richmond.
7.00 Train mixte pour la Rivière du Loup.	6.15 Malle de la Rivière du Loup.
8.15 Malles pour l'Ouest.	8.45 Express de Halifax

Les Samedis seulement.—12.45 P. M. Malle anglaise par voie de Rimouski.

Il y aura des voyages intermédiaires pour le fret.

Québec, 27 juin 1881.

Stocks achetés et vendus pour argent comptant et à termes.

HELLO ?
Les agents peuvent faire plus d'argent en vendant nos nouveaux téléphones que dans aucune autre ligne. Envoyer \$1.00 pour un échantillon double et la brochure pour le relayer et faire les expériences. Satisfaction garantie, ou argent remis. Grands profits. Adressez : U. S. TELEPHONE CO., 123, Clark street, Chicago, Ill.
Québec, 13 avril 1881—3m.

IMPORTATIONS !

1881—PRINTEMPS—1881.

Québec, Mai 1881.

NOUS prenons la liberté de vous donner connaissance des importantes améliorations qu'a subies, ce printemps, notre magasin de détail.
Les demandes pressantes de notre commerce de gros, qui s'est étendu chaque année, nous ont engagés à transporter ce département dans les bâtiments spacieux de la Compagnie du Richelieu, RUE DALHOUSIE.
L'ancienne maison à l'heure qu'il est, comprend donc une superficie de 18 000 pieds carrés, le tout formant six étages. Deux portes d'entrée, l'une sur la rue Sous-le-Fort et l'autre sur la Côte de la Montagne, donnent accès aux divers départements disposés comme suit :—

PREMIER ÉTAGE
(Entrée rue Sous-le-Fort :)

Etouffes à Robes, Soirées, Miroirs Antiques, etc., Plumes d'Australie, blanches, noires et de couleurs, Fleurs, Rubans, Dentelles, etc., Lingerie pour Dames et Enfants, Parasols, Entontates, etc.

DEUXIÈME ÉTAGE :
Draps noirs, Casimirs noirs et de couleurs, Serges, Tweeds Canadiens, Anglais et Écossais, Chapeaux de Soie, de Paris et de Londres, Chapeaux de Fentre de Christy, etc. pour Dames et Enfants, Cols, Cravates, Chemises, de toutes sortes, Gasmisoles, etc.

Trois tailleurs expérimentés sont attachés à ce département.

TROISIÈME ÉTAGE :
Indiennes, Coton, Coton jaunes et blancs, Harrocks, Batistes, Toiles à Drap et à Oreiller, Coton à drap, Couvertures de Laine, Couvre-pieds, etc.

QUATRIÈME ÉTAGE
(Entrée sur la Côte de la Montagne :)
Tapis Bruxelles, Tapisserie, Écossais, Kidderminster, Napier, Jute, etc., Bordures et Tapis à Escaliers correspondant, Prêlats Écossais, Anglais, Américains et Canadiens.

CINQUIÈME ÉTAGE :
Rideaux de Point et de Mousseline, Mousseline et Point à Rideaux, Hepp Dames, soie et laine, Crêtonnes, Corniches, Poles et Mains de Cuivre, Cordes et Glans de toutes nuances, etc., etc.

SIXIÈME ÉTAGE :
Matelas, Glaces de Miroirs, Papiers Peints, Valises, Porte-Manteaux, Sacs de Voyage de tous genres, etc.

Nous tenons encore à faire remarquer que nous avons toujours en main un assortiment complet pour les

Messieurs du Clergé
ET LES
COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES :
Merinos et Paramatas à soutane, Ceintures avec frange riche et demi-riche, Ornements d'Eglises, Franges, Galons d'Or, lin et d'Or, Galon d'argent mûlin, Soie noire, Toile fine, (brin rond) etc., etc., etc.

Chasubles, Croix d'ornement, Damas, Soie, etc., etc. Glands d'or et d'argent, Encens.

Le département de Tapis est sous le contrôle et la surveillance immédiate d'un employé de longue expérience, qui voit lui-même à la coupe et à la pose des Prêlats et des Tapis.

La maison est en ce moment en pourparlers avec un entrepreneur au sujet de la construction d'un ascenseur à vapeur, pour la commodité des visiteurs.

L'agrandissement de notre établissement de détail a exigé une augmentation remarquable du personnel, et nous avons la présomption de croire qu'en tout temps, les commandes seront exécutées sous le plus court délai et avec la plus stricte attention.

Les maisons de gros et de détail font qu'un seul et même établissement, et sont sous le même contrôle.

Notre établissement étant à proximité de l'Élévateur qui conduit à la Terrasse Frotenas, se trouve à une distance comparativement courte des divers points de la Haute-Ville ; une communication par téléphone est établie avec tous les points de la ville.

Jos. Hamel & Freres
58, Rue Sous-le-Fort,
No 62, COTE DE LA MONTAGNE.
Québec, 3 mai 1881.

CHAPEAUX
DE
PAILLE ET DE FEUTRE LÉGERS

A Bon Marché
ET EN
Grande Variété
CHEZ
JAMES C. PATERSON
27, RUE BUADE.
Québec, 17 juin 1881

AVIS.
NOUS tenons à informer le public que nous avons importé des différents pays du monde une quantité d'objets d'art, tels que :

Vases à Bonquets, Chandeliers, Statues, Pots à l'Eau, Corbeilles et Épergnes en Argent, ainsi qu'un magnifique assortiment de Contourliers.

A ceux qui nous feront l'honneur d'une visite, nous serons heureux de faire constater les réductions énormes que nous avons faites sur une foule d'articles que nous avons décidé de vendre sans délai, tels que :

Services à Dîner, Services à Toilette et bon nombre d'objets en plaqué.

Nous tenons toujours en mains au plus bas prix du marché : L'huile Astrale, l'huile Kerosine, et l'huile ordinaire.

RENAUD & CIE,
24, rue St-Paul.
Québec, 1er mai 1881.

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DES TEMPS MODERNE



Les Pilules et
ONCIENT HOLLOWAY

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du système de l'estomac, des Hôgnons et des Broyaux. Elles donnent la force et la santé aux constitutions débiles et sont d'un secours inappréciable dans les dispositions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

L'ONGUENT
est un remède infailible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.

Il est excellent pour la goutte et la rhumatisme.

Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 14d., 2s. 9d., 11s. 22s., et 33s. chaque boîte et pot et au Canada à 36 cents, 90 cents et \$1.50 et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux États-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'écriture sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification.

Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington.

Signé : THOMAS HOLLOWAY.
533, Oxford Street, London
Québec, 2 novembre 1880—1 an.

AVIS AUX MM. DU CLERGÉ, ETC
Etablissement d'architecture religieuse.

David Ouellet,
ARCHITECTE.

BUREAUX ET ATELIERS :—85, RUE D'ARMIERES.

AVIS
AUX
MM. DU CLERGÉ.

Vin de Messe pur.
Le soussigné vient de recevoir d'Espagne une consignment de Vin de Messe très pur.

Ce Vin sera vendu à des prix très modérés, soit \$1.60 par gallon impérial ou \$1.30 par gallon colonial, à prendre par quart de 40 gallons, mesure coloniale. Ce Vin d'élite toute analyse, et le soussigné s'engage à reprendre toute quantité de ce Vin en payant lui-même tous les frais de transport, et de plus, offre une prime de \$10.00 à toute personne qui lui prouvera que ce Vin contient autre chose que le jus de la vigne.

J. A. Langlais,
Libraire,
No. 61, Rue St-Joseph, St. Roch.
Québec, 7 août 1880.

CONDITIONS
—DU—
Courrier du Canada

Prix de l'Abonnement
EDITION QUOTIDIENNE.

	CANADA	ET	ÉTATS-UNIS.
Un an.....	\$6.00		
Six mois.....	3.00		
Trois mois.....	1.50		

	ANGLETERRE.....
Un an.....	25s. 6d.
Six mois.....	12s. 6d.
Trois mois.....	6s. 3d.

	FRANCE.....
Un an.....	60 Francs.
Six mois.....	30 Francs.
Trois mois.....	15 Francs.

TARIF DES ANNONCES.
Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir :

Six lignes et au-dessous.....20 centimes
Pour chaque insertion subséquente.....12 1/2

Pour les annonces d'une plus grande étendue, elles seront insérées à raison de 10 centimes par ligne pour la première insertion, et de 5 centimes pour les insertions subséquentes.

Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à

Leger Brousseau,
EDITEUR-PROPRIÉTAIRE,
Du N. E. DIONNE, rédacteur en chef.
FLAVIEN MOFFET, assist. rédacteur.
AUGUSTE MICHEL, pour la partie européenne.

RUE BUADE, HAUTE-VILLE
QUEBEC.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
LEGER BROUSSEAU
Editeur-Propriétaire,
No 9, Rue Buade, H. V., Québec

LIGNE ALLAN.
Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Mallees CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1881—Arrangement d'ETE—1881

Les lignes de cette compagnie se composent de deux vapeurs en fer à double engins suivants construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivets pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

VAISSEAUX. TONNAGE. COMMANDANTS.

PARISIAN.....5400 Capt. J. Wyllie.
SARDINIAN.....4200 Lt. Dutton, R. N. R.
CIRCASSIAN.....3400 Lt. Smith, R. N. R.
POLYNESIAN.....4200 Capt. R. Brown.
COREAN.....4000

GRECIAN.....3600 Capt. Legallais.
SARMATIAN.....3600 Capt. A. Aird.
BUENOS AYREAN.....3800 Capt. N. McLean.
SCANDINAVIAN.....3000 Capt. H. Wyllie.
CIRCASSIAN.....3000 Capt. J. Ritchie.
MORAVIAN.....2650 Capt. J. Graham.
PERUVIAN.....3400 Capt. Barclay.
CASPIAN.....3200 Capt. Trocks.
HIBERNIAN.....3400 Lt. Archer, R. N. R.
NOVA SCOTIAN.....3300 Capt. Richardson.
AUSTRIAN.....2700 Capt. J. Wyllie.
NESTORIAN.....2700 Capt. J. G. Stephens.
MANTOBIAN.....3150 Capt. Home.

CANADIAN.....2600 Capt. J. Miller.
CORINTHIAN.....3000 Capt. Jas. Scott.
PHOENICIAN.....2800 Capt. Menzies.
WALDENIAN.....2300 Capt. Stephens.
LUCERNE.....2800 Capt. Kerr.
ACADIAN.....1350 Capt. Cabel.
NEWFOUNDLAND.....1500 Capt. Mylius.

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Les vapeurs du service de la malle de LIVERPOOL, LONDONDERRY ET QUEBEC, partent de LIVERPOOL chaque JEUDI, et de QUEBEC chaque SAMEDI, arrivant à LOCH FOYLE pour prendre à bord et débarquer les passagers et les mallees qui vont en Irlande ou en Écosse, ou qui en viennent.

De Québec :
SARDINIAN.....Samedi, 9 juillet.
MORAVIAN.....16
SARMATIAN.....23
CIRCASSIAN.....30
POLYNESIAN.....6 août.
PARISIAN.....13

Prix du Passage de Québec :
Cabine.....\$70 et \$80
Suivant les accommodements.
Intermédiaire.....\$40.00
Entrepont.....25.00

Les vapeurs de service de la malle de LIVERPOOL, QUEENSTOWN, SAINT JEAN, HALIFAX ET BALTIMORE, doivent effectuer leur départ comme suit :

De Halifax :
CASPIAN.....18 juillet.
NOVA SCOTIAN.....1 août.
HIBERNIAN.....15

Prix du passage entre Halifax et Saint-Jean :
Cabine.....\$20
Intermédiaire.....15
Entrepont.....6

Les vapeurs du service de GLASGOW ET QUEBEC, doivent partir de QUEBEC pour GLASGOW :

COREAN.....16 juillet.
MANTOBIAN.....23
BUENOS AYREAN.....30
CANADIAN.....6 août.
GRECIAN.....13

Il y a dans chaque vaisseau un chirurgien expérimenté.

On ne peut retenir de chambres si on ne paie d'avance.

Des billets de comsensation sont accordés à Liverpool et aux ports du Continent et à tous les points du Canada et des États de l'Ouest.

Un vapeur avec les mallees et les passagers pour les Steamers de la Malle de Liverpool, laissera le quai Napoléon, chaque SAMEDI MATIN, à NEUF HEURES précises.

Pour de plus amples informations s'adresser à ALLAN, RAÏ & CIE., Agents.
Québec, 15 juillet 1881.

J. & W. REID
FABRIQUANTS DE PAPIER

A LA
PAPETERIE DE LORETTE
FABRIQUENT

le feutre pour toiture, lambrisage et pour mettre sous les tapis. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer.

A la Papeterie du Pont Rouge
On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, carton de paille, et pulpe de bois.

MM. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers